

leur vrai jour, augmente le danger et va précipiter le cataclysme qui les menace, nos gouvernants ont recours à cet expédient qui consiste à ne plus nous accorder que vingt pauvres minutes. A propos de temps, monsieur l'Orateur, la seule mesure législative qui doit être portée au crédit du ministre du Commerce depuis six ans, c'est sa tentative de réglementation de la lumière du jour. On ne saurait nier que ces messieurs ne soient des experts dans les questions de temps. Le ministre du Commerce se trouvant pris de court et voyant venir la date où lui et son Gouvernement devront rendre compte au peuple, imagina un moyen de leur assurer un répit, et ce moyen serait de reculer les aiguilles sur le cadran. L'horloge, bien entendu, l'a laissé faire; mais les coqs, dans nos poulaillers, qui avaient l'habitude de chanter à quatre heures du matin, ont nettement refusé de chanter à trois heures. L'honorable député qui a pris goût, ces années dernières, à faire le tour du monde, et sachant que le coq chante à diverses heures suivant qu'il est aux Indes, en Angleterre, en Californie, dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, en Nouvelle-Zéland ou en Australie, a cru qu'il serait à propos de proposer une loi ayant pour but de faire coïncider le chant du coq dans les divers pays du monde. Il n'a pas eu de succès, cependant, il lui a fallu renoncer, le principal intéressé refusant obstinément de modifier ses habitudes. Aussi le ministre du Commerce, déconfit, dut-il revenir au ministre des Finances, et lui dire: "Je n'ai pas réussi à me faire écouter par ces autres chante-clair, tu es le seul oiseau qui chante à volonté, et je t'invite à faire de ton mieux. Ce qui fut dit fut fait et le ministre des finances chante en toute circonstance, et en tout état de choses. Le ministre des Finances chante en l'honneur du nouveau secrétaire d'Etat—et qu'on me permette de féliciter celui-ci, puisque l'occasion se présente pour la première fois de mentionner son nom en cette qualité. C'est un Gouvernement de concentration que nous avons maintenant; dans ce sens qu'un seul homme cumule une demi-douzaine de charges, à cause de l'impossibilité où l'on est de trouver un homme qui consente à monter sur le navire dans la condition précaire où se trouve ce dernier.

Quand le ministre des Finances a chanté les louanges du secrétaire d'Etat, qui était alors comme il l'est maintenant solliciteur général, il n'a pas été avare de son chant, et il me permettra de lui offrir au moins cette fiche de consolation, c'est que, quoi qu'on puisse dire sur son compte, il est le

[M. Mckenzie.]

premier des chante-clair dans toute cette combinaison des coqs de la finance. C'est lui le maître chanter dans ce poulailler de la finance. Il chante quand il a de l'argent, il chante quand il n'en a pas; il chante quand le taux de l'intérêt est bas; il chante quand cet intérêt est élevé; il a chanté quand il s'est agi d'acquérir le Nord-Canadien, aux termes du marché de 1914, déclarant l'affaire excellente, incomparable. Nous aurions pu croire que c'était le nec plus ultra, mais voilà que trois ans plus tard, dans une autre circonstance, où il s'agit de clore un autre marché, il se surpasse absolument dans ce genre oratoire. De sorte qu'on finit par ne plus ajouter aucune foi à ses déclarations. Il chante pour et contre la réciprocité; pour et contre l'admission du blé en franchise. Dans tous ces cas, il nous reste au moins une consolation que nous réservons pour le ministre du Commerce; s'il ne peut régler à sa convenance le chant du coq de nos poulaillers, il a, sur le perchoir ministériel, un oiseau qui répond à tous les appels et chante pour le Gouvernement à toute heure du jour et de la nuit. Voilà pour la question de temps. Nous n'avons pas aujourd'hui devant nous et nous n'avons jamais eu de preuve que Mackenzie et Mann tenaient le moins du monde à opérer ce transfert. Le très honorable député qui dirige l'opposition a demandé la nomination d'un comité devant lequel Mackenzie et Mann ou leurs représentants pourraient être entendus pour donner leurs vues sur cette opération et nous dire sincèrement ce qui en est ou ce qui en était de l'état du chemin, afin de nous permettre de savoir s'il est ou non nécessaire que le peuple de ce pays se charge de l'énorme dette qu'on lui demande d'assumer. Le premier ministre a promis d'étudier la chose. C'était au début de l'élaboration du bill. Rien n'est plus satisfaisant quand il s'agit d'un marché que de rencontrer face à face les parties intéressées. Les rapports ont du bon, mais ils sont préparés dans un but spécial.

On fait préparer des rapports que l'on dépose sur le bureau de la Chambre, à l'appui du marché qui y est mis en aussi bonne lumière que possible. Nul membre de la députation, qui surveille lui-même ses affaires, ne saurait se contenter d'un renseignement de cette nature. Si, par exemple, il achetait une maison, une terre ou un chemin de fer, il ferait venir devant lui son vendeur et il jouerait avec lui cartes sur table, pour lui faire expliquer la nature de l'opération qu'il demanderait à l'acheteur de conclure. Cette manière de procéder